

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2026

En l'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de la communauté de communes, Maison Intercommunale des Services, 5 rue de la Gare – 54170 COLOMBEY les BELLES sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres du conseil communautaire en exercice : 57

Quorum : 29

Date de convocation : 13 février 2026

Votants présents (33) : Monsieur Eric MATHIEU ; Madame Emeline MAGNIER-CARETTI, Monsieur Roland MILLERY ; Monsieur Denis VALLANCE ; Monsieur Ludovic DELOCHE ; Monsieur Charles FRANÇOIS ; Monsieur Denis THOMASSIN; Monsieur Hervé MANGENOT ; Monsieur Jérôme RUFFIN ; Monsieur Alain GRIS; Monsieur Benjamin VOINOT; Monsieur Gérard WECKERING ; Monsieur Patrice BONNEAUX ; Madame Nathalie CROSNIER ; Madame Sonia CHAUMONT ; Monsieur Daniel THOMASSIN ; Madame Geneviève LOCH ; Monsieur Patrick AUBRY; Madame Valérie HOFFMANN ; Monsieur Denis VETIER ; Monsieur Patrick DETHOREY ; Monsieur Denis KIEFFER; Monsieur Régis BARBIER ; Monsieur Jean-Pierre CALLAIS; Monsieur Philippe PARMENTIER ; Monsieur Daniel VATTANT ; Monsieur Benoît GARNIER ; Monsieur Samuel GRIS ; Monsieur Roland HUEL ; Monsieur Cyril SANDERS; Madame Elisabeth DELCROIX; Monsieur Claude DELOFFRE ; Monsieur Alain ABSCHIEDT.

Avaient donné procuration (8) : Madame Clothilde MATHIOT (ALLAMPS) à Monsieur Denis VALLANCE (ALLAMPS) ; Madame Martine MICHEL (BLENOD LES TOUL) à Monsieur Jérôme RUFFIN (BLENOD LES TOUL) ; Madame Marie Thérèse VAILLANT (BULLIGNY) à Monsieur Alain GRIS (BULLIGNY) ; Monsieur Alain GODARD (GEMONVILLE) Monsieur Eric MATHIEU (ABONCOURT) ; Madame Corinne FERRARO à Monsieur Jean Pierre CALLAIS ; Monsieur Charles MATOS (MOUTROT) à Monsieur Patrick AUBRY (CREZILLES) Madame Laurence BROQUERIE (THUILLEY AUX GROSEILLES) à Monsieur Samuel GRIS ((THUILLEY AUX GROSEILLES) ; Monsieur Cyril BICHET (URUFFE) à Madame Elisabeth DELCROIX (URUFFE).

Avaient donné pouvoir (0) : /

Présents	33	Votants	41	Procuration	8	Pouvoir	0
----------	----	---------	----	-------------	---	---------	---

Secrétaire de séance : Patrick AUBRY

CC_2026_041 Approbation du budget annexe assainissement pour l'exercice 2026

Les budgets annexes, distinct du budget principal proprement dit, mais voté par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés, notamment l'assainissement. Ces budgets permettent alors d'établir le coût réel d'un service et d'en déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2221-11 et suivants, et les articles L2224-1 et suivants,

Vu l'arrêté DCLC2/2025-7 portant mise à jour globale des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais,

Lors de sa séance du 22 janvier 2026, le conseil communautaire a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget annexe « assainissement collectif » pour l'exercice 2026 présenté par messieurs Jean-Pierre CALLAIS, vice-président délégué à l'environnement, et Denis VALLANCE, vice-président délégué aux finances,

Vu la nomenclature comptable M 49 qui s'applique pour les budgets des services publics à caractère industriels et commerciaux, notamment aux services publics de l'assainissement,

Vu la délibération n°2023-002 en date du 26 janvier 2023 relative à la création du budget annexe assainissement,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-060 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n°2024 -125 en date du 10 octobre 2024 fixant les durées d'amortissement des biens pour le budget annexe assainissement collectif,

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Considérant le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 22 janvier 2026,

Considérant le report de l'adoption du compte financier unique pour l'année 2025,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement,

Les dépenses seront financées par les subventions, l'emprunt, et l'autofinancement.

Vu la présentation en Commission « Finances » réunie le 29 janvier 2026,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOpte** le budget annexe assainissement tel que présenté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 653 383,81 €	1 653 383,81 €
INVESTISSEMENT	2 120 214,64 €	2 120 214,64 €
TOTAL	3 773 598,45 €	3 773 598,45 €

- **PRECISE** que les résultats de l'exercice 2025 sont repris à titre prévisionnel et qu'ils pourront être modifiés dans le cadre d'une décision modificative (ou d'un budget supplémentaire) ultérieurement,



- **ADOPTÉ** le budget primitif de l'exercice 2026 arrêté par chapitre selon le détail suivant :

En section de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - Charges à caractère général	361 737,81
012 - Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00
014 - Atténuations de produits	174 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	100 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	473 738,00
65 - Autres charges de gestion courante	6 000,00
66 - Charges financières	212 908,00
67 - Charges spécifiques	30 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	5 000,00
Total général	1 653 383,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	142 683,81
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 375 700,00
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 000,00
Total général	1 653 383,81

En section d'investissement :

DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00
041 - Opérations patrimoniales	50 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	384 905,00
20 - Immobilisations incorporelles	55 000,00
21 - Immobilisations corporelles	48 959,64
23 - Immobilisations en cours	1 451 350,00
Total général	2 120 214,64

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	667 445,64
021 - Virement de la section de fonctionnement	100 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	473 738,00
041 - Opérations patrimoniales	50 000,00
13 - Subventions d'investissement	829 031,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-
Total général	2 120 214,64

Le secrétaire de séance
Patrick AUBRY

Le Président,
Philippe PARMENTIER

